



**DECLARATION DE CONFORMITE
A LA REGLEMENTATION (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU
CONSEIL du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle**

Je soussignée, CORPA DE LA FUENTE Danièle représentant la société
CONTACT,
6 Allée des Pinsons le Mont des Oiseaux
83400 Hyères

déclare que l'équipement de protection individuel (EPI) mentionné ci-après :

- Gants chauffants moto référence **CONT-ART-20X** (*Correspondance 20X* →
tailles: 201→S, 202→M, 203→L, 204→XL, 205→XXL)

est conforme aux exigences :

RÈGLEMENT (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 9 mars
2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive
89/686/CEE du Conseil.

et est identique à l'ÉPI qui fait l'objet de l'attestation d'examen CE délivrée par de
l'organisme notifié:

ALIENOR CERTIFICATION

ZA du Sanital – 21 Rue Albert Einstein
86100 CHATELLERAULT-France

Cette déclaration de conformité est établie sur la base des éléments suivants :

- Rapport d'examen **N° 2754/3014/162/10/18/0603**

Cette déclaration est établie en application de l'article 15 du règlement 2016/425

Fait à .Hyères, le 12 octobre 2018

CONTACT

83400 Hyères - France

Tél : +33 (0)6 23 25 54 76

Siret : 831 831 078 00017